

Réf: Dossier 262767

## Avis de constitution

### SOCIETE « DEEN-TAL »

Siège Abidjan Yopougon Cité Mamie Adjoua, Lot  
229, Ilot 23

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 30/10/2023 reçus par Me KONE AFFOUSSIÉTOU OUATTARA, et enregistrés au CEPICI le jeudi 01/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DEEN-TAL »

Objet : La Société a pour objet en tous pays et particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- Transport ;
- Location et vente d'engins, de véhicules poids lourds, de motos, de véhicules trois roues et de matériels de BTP ;

- Logistique ;
- Bâtiment Travaux Publics (BTP) ;
- Grands travaux publics ;
- Réhabilitation des bâtiments et des routes ;
- Assainissement de la ville et environnementale

;

- Tous travaux de voirie ;
- Achat et vente de biens immobiliers ;
- Import-Export ;
- Divers ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

• Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et tous objets similaires ou connexes susceptibles de contribuer à sa réalisation ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Yopougon Cité Mamie Adjoua, Lot 229, Ilot 23

Dirigeant(s) M TOURE SIDI ALFOUSSEINI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06562 du 16/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80886/GTCA/RC/2023 du 16/11/2023

